

Faut-il dépénaliser le cannabis ?

Non

La loi actuelle a un caractère dissuasif

► [2>L'interdiction et les sanctions associées sont dissuasives<2]. [3>Claude Guéant, ministre de l'Intérieur (2011-12), Le Monde -16/06/2011<3] ; [4>Antonio Costa, ancien directeur exécutif de l'ONUUDC - 2011<4] ; [5>Etienne Apaire, président de la MILDT de 2007 à 2012 - 2011

<5] ► Les sanctions ne sont pas dissuasives ; les comportements addictifs sont très peu sensibles aux lois (Voir plus loin les arguments en faveur du "Oui"). Ce sont les risques pour la santé ou la désapprobation sociale qui dissuadent les jeunes. [6>Erickson - 2001

<6] ► Les comparaisons européennes prouvent qu'il n'y a pas de lien mécanique entre la législation et le niveau de consommation. [David Weinberger, chercheur à l'INHESJ, Atlantico - 8/01/2014](#)

► Un produit autorisé est moins attractif qu'un produit interdit. Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur de 2000 à 2002, Le Monde - 16/06/2011 ; [7>Frédéric Beigbeder - 2011

<7] ► Le tabac et l'alcool, licites, sont très attractifs. [8>Jean Costentin - 2013<8] ; [9>Antonio Costa, ancien directeur exécutif de l'ONUUDC - 2011

<9] ► Le tabac et l'alcool sont attractifs aussi parce que de nombreux intérêts s'emploient à les rendre attractifs. [10>Jean-Luc Ferry - 24/01/2014

<10]

Il faut protéger l'individu

► Le cannabis est dangereux. [11>Jean Costentin - 2013<11] ; [12>Jean Costentin - 2011

[\[12\]Controverse : Le cannabis est-il dangereux ? Comment construire une drogue ?](#)

► Le cannabis en lui-même n'est pas dangereux, c'est sa consommation précoce qui l'est.[13> Amine Benyamina, psychiatre addictologue, Le Monde - 2/02/2013<13] ; [Inserm - 06/02/2014](#)

► La dangerosité du cannabis est faible. [14>Alain Rigaud - 2013<14]. On ne peut pas mourir d'une overdose. [15>Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)<15]

► On peut réduire les risques en jouant sur le mode de consommation. [Laurent Appel, Asud, Libération - 14/04/2014](#)

► L'usage épisodique à faibles doses n'est pas plus dangereux que celui de l'alcool. [16>Alain Rigaud - 2013<16] ; [17>Nicole Maestracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011

<17] ► Ce n'est pas le produit seul qui fait la dangerosité. [18>Nicole Maestracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011

<18] ► Si le cannabis est dangereux, pourquoi en confier la gestion au crime organisé ? [Ardent Dubuisson - 21/02/2014](#)

► Il potentialise les effets de l'alcool et du tabac. [19>Jean Costentin - 2013

<19] ► Son pouvoir addictif est important. [20>Jean Costentin - 2013

<20] ► Son pouvoir addictif est assez faible. [21>Dr. Sanjay Gupta - 2013<21] ; [22>Laqueille et Liot - 2012

<22] ► Le pouvoir addictif du cannabis n'est ni faible ni fort en soi, il dépend de son niveau d'usage. [23>Jean-Luc Ferry, 24/01/2014

<23] ► La dépendance à une drogue ne se produit pas indépendamment de la personne et de son environnement. La drogue est un moyen d'adaptation à la vie, pas une cause. [24>Line Beauchesne - 2003

<24] ► Le cannabis est un marche-pied vers l'héroïnomanie. [25>Jean Costentin - 2013

<25] ► La théorie de l'escalade n'est pas fondée. [26>Nicole Maestracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011<26] ; [27>Mayet et al. - 2012<27] ; [28>Morgan - 2001<28] ; [sondage réalisé aux USA - 2012](#)

► Le risque d'escalade existe, mais seulement pour des consommations fortes. [29>Jean-Luc Ferry, 24/01/2014

<29] ► Les pays ayant dépénalisé les drogues douces n'ont pas constaté de hausse de consommation des drogues dures. Serge Supersac, policier, *Pour en finir avec les dealers* p. 129 (Grasset)

► La France consomme beaucoup de cannabis mais peu de drogues dures. Jean-Luc Ferry - 28/01/2014

► En interdisant le cannabis, on expose les consommateurs aux dealers et donc aux drogues dures.

La société doit se protéger

► Le cannabis est nuisible à la société. [30>Rapport d'Information sur les Toxicomanies - 2011<30] ; [31>Paul Quilès, ministre de l'Intérieur (1992-93) - 1993<31] ; [32>Jean Costentin - 2013

<32] ► L'usage privé simple n'est pas dommageable à autrui. [33>Alain Rigaud - 2013

<33] ► La prohibition du cannabis est plus nuisible encore. [Jérôme G. - 15/10/2013](#)

► Le cannabis engendre des coûts pour la société. [34>Jean Costentin - 2011

<34] ► La prohibition engendre des coûts importants (perte de recettes fiscales, police, justice...)

► Le cannabis est impliqué dans les accidents de la route. [35>Rapport d'Information sur les Toxicomanies - 2011<35] ; [36>Jean Costentin - 2013

<36] ► Beaucoup moins que l'alcool. [37>Nicole Maestracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011

<37] ► Le cannabis seul augmente le risque, mais d'un facteur 2, soit autant que

l'alcool au taux toléré de 0,5 g/l. [Dr Didier Jayle, président de la MILDT de 2002 à 2007](#)

Ce n'est pas parce qu'une politique a échoué que l'on doit y renoncer. [38>Jean Costentin - 2013

<38] ► La folie c'est de faire et refaire la même chose en espérant à chaque fois un résultat différent. Albert Einstein

La dépénalisation ou la légalisation ne sont pas possibles ni souhaitables

► L'opinion publique n'est pas favorable à la dépénalisation. [39>AFP - 2012<39] ; [40>Alain Rigaud - 2013<40] ; [41>Eric de Montgolfier, procureur de la République à Nice - 2011

<41] ► Les français sont favorables à autoriser l'usage (sous certaines conditions), mais opposés à la vente libre. [42>OFDT - 2013

<42] ► La décriminalisation de l'homosexualité et de l'IVG n'étaient pas non plus soutenus par l'opinion. [43>Jean-Luc Ferry, 24/01/2014

<43] ► La France est tenue par des conventions internationales. [44>En résumé

<44] ► Les conventions internationales n'imposent pas de pénaliser l'usage. [45>Nicole Mastracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011

<45] ► Il devrait être possible de légaliser, sous couvert du principe d'opportunité ou d'une expérimentation scientifique. [46>Laurent Appel - 2013

<46] ► Le strict respect des conventions sur les stupéfiants est contraire aux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. [47>Julio Calzada, Secretaria Nacional de Drogas (Uruguay) - 2013

<47] ► Les pays ayant légalisé le cannabis font marche arrière. [48>Claude Guéant, ministre de l'Intérieur (2011-12), [Le Monde -16/06/2011](#)

<48] ► C'est inexact pour les Pays-Bas, qui n'ont fait qu'aménager la réglementation relative aux coffee-shops et dont la majorité de l'opinion est en faveur de la légalisation de l'amont de la chaîne d'approvisionnement. [Les Pays-Bas ont-ils fait marche arrière sur les coffee-shops ? Hyperdebat](#)

► [49>La France ne pourrait pas être la seule à légaliser<49]. [50>Etienne Apaire, président de la MILDT de 2007 à 2012 - 2011

<50] ► Il ne faut pas toucher au système en vigueur, car on ne maîtrise rien. [51>Eric de Montgolfier, procureur de la République à Nice - 2011<51] ; [52>Nicole Mastracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011

<52] ► Légaliser le cannabis, c'est le soumettre aux lois du marché. [53>Nicole Mastracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011

<53] ► Légaliser le cannabis, c'est la porte ouverte à la légalisation des drogues dures. Christophe Soullez, [Atlantico - 16/12/2013](#)

La dépénalisation ou la légalisation seraient préjudiciables

► Multiplication du nombre d'usagers. [54>Jean Costentin - 2011<54] ; [55>Claude Guéant, [Le Monde -](#)

16/6/2011

<55] ► La dépénalisation n'augmente pas le nombre d'usagers. Il a même légèrement diminué quand le Portugal a décriminalisé l'usage des drogues. [David Weinberger, chercheur à l'INHESJ, Atlantico - 8/01/2014](#)

► Le prix est la variable essentielle. [56>Pierre Kopp, économiste, Le Monde - 3/08/2011

<56] ► Report des usagers vers des drogues interdites. [57>Jean Costentin - 2013

<57] ► Difficulté de protéger les mineurs. [58>Jean Costentin - 2013

<58] ► Pour un mineur, il serait plus difficile de s'approvisionner en magasin, qu'actuellement au marché noir. [59>nbae95 - 24/11/2013

<59] ► Impact économique et social d'une cessation des trafics dans les banlieues

► Il y a des solutions. Le [modèle pragmatique de légalisation de Laurent Appel](#) entraînerait la création de 260 000 emplois, dont les trois quarts faiblement qualifiés.

[60>Oui

<60]La prohibition est inefficace

► La consommation de cannabis augmente. [61>Alain Rigaud - 2013

<61] ► Des signes de fléchissement. [62>Claude Guéant, ministre de l'Intérieur (2011-12), Le Monde - 16/6/2011

<62] ► Le cannabis reste très accessible. [63>OFDT - 2007

<63] ► Les sanctions ne sont pas dissuasives. [64>Alain Rigaud - 2013<64] ; [65>Groupe de lycéens de 1^{re} ES, Le Monde - 9/11/2012

<65] ► L'interdiction n'est pas suffisante. Il faut faire preuve de pédagogie. [66>Jean Costentin - 2013

<66] ► L'interdit rend le cannabis plus attractif (transgression)

► L'interdiction est plus dissuasive qu'attractive. [67>Jean Costentin - 2013

<67] ► L'interdiction peut être contournée. [68>MacCoun et Reuter - 2001

<68] ► Les comportements addictifs sont très peu sensibles aux lois. [69>Alain Rigaud - 2013

<69] ► La prohibition passe à côté des motifs de la consommation. [70>Line Beauchesne - 2003

<70]

La prohibition est préjudiciable aux usagers

► Entrave à la prévention et aux soins. [71>Alain Rigaud - 2013<71] ; [72>Line Beauchesne - 2003

<72] ► Absence de garantie de qualité des produits. [73>Alain Rigaud - 2013<73] ; [74>Groupe de lycéens de 1^{re} ES, Le Monde - 9/11/2012

<74] ► Clandestinité, exclusion sociale, sentiment de discrimination. [75>Alain Rigaud - 2013<75] ;

[76>Michel Henry - 2011

<76] ► Exposition à l'univers des dealers et à des drogues plus dures. [77>Alain Rigaud - 2013

<77] ► Une partie des usagers subit les conséquences de séjours en prison et/ou d'une inscription au casier judiciaire.

La prohibition est préjudiciable à la société.

► Elle entraîne le développement d'une économie parallèle très lucrative avec ses conséquences : corruption, blanchiment d'argent, recrutement de jeunes, violence, insécurité, trafic d'armes. [78>Alain Rigaud - 2013<78] ;

[79>Stéphane Gatigon, Maire EELV de Sevrans, *Le Monde* - 16/6/2011<79] **La production clandestine de cannabis est à l'origine de nombreux incendies** [Pays-Bas](#)

► La lutte contre les trafics est un échec. [Jean-Yves Coquillat, procureur à Grenoble, Libération - 5/02/2014](#) ; Serge Supersac, ex-policier, coauteur de *Pour en finir avec les dealers* - 2011

► Une économie parallèle cherche toujours à élargir son marché, alors qu'une distribution contrôlée cherche au contraire à le réduire. [80>Line Beauchesne - 2003

<80] ► Perte importante de recettes pour l'Etat. Laisser se développer un marché échappant à toute taxe revient même à le subventionner. [Simon Jenkins, The Guardian - 12/12/2013](#)

► "La prohibition diminue la démocratie au nom d'un moralisme et d'un paternalisme juridique trompeurs". Line Beauchesne (p. 289) - 2003

La prohibition manque de légitimité

► Elle est contraire à la liberté individuelle. [81>Alain Rigaud - 2013<81] ; [82>Rapport d'information sur les toxicomanies - 2011<82] ; [83>Jean-Michel Costes, ancien directeur de l'OFDT, *Le Monde* - 31/12/2011<83] ; [84>Frédéric Beigbeder - 2011

<84] ► **La liberté de devenir esclave !** [85>Jean Costentin - 2013

<85] ► Sur le pouvoir addictif du cannabis, voir plus haut dans les arguments en faveur du "Non"

► L'interdit attaché au cannabis est tout relatif. Il dépend des époques et des cultures. [86>Alain Rigaud - 2013

<86] ► Elle ne fait pas de distinction entre usage simple et toxicomanie. [87>Alain Rigaud et Laurent Appel - 2013

<87] ► L'alcool et le tabac sont autorisés alors qu'ils sont plus dangereux. [88>Alain Rigaud - 2013

<88] ► **Pour l'alcool et le tabac, seul l'abus est dangereux.** [89>Eric de Montgolfier, procureur de la République à Nice - 2011<89]. **On peut boire un petit peu d'alcool sans être saoul, le but de fumer du cannabis, c'est de planer.** [Serge Lebigot, président de Parents contre la drogue, Atlantico - 27/10/2013](#)

La loi de 1970 est inadaptée

► Elle n'a pas été faite pour le cannabis. J. Bernat de Célys, La Documentation française, 1994 ; [90>Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur de 2000 à 2002 - 2011<90] ; [91>Alain Rigaud - 2013

<91] ► **Elle a été conçue en réponse à l'extension du cannabis.** [92>Jean Costentin - 2013

<92] ► Elle focalise trop sur les usagers. [93>OEDT - 2012<93] ; [94> Nicole Maestracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011<94] ; [Françoise Martre, présidente du SM, Libération - 5/02/2014](#)

► Elle n'est plus comprise par les usagers. [95>Alain Rigaud - 2013

<95] ► Elle est difficilement applicable. [96>Etienne Afaire, président de la MILDT de 2007 à 2012 - 2011<96] ; [97>Amine Benyamina, psychiatre addictologue, Le Monde - 2/02/2013<97] ; [98>Alain Rigaud - 2013<98] ; [99>Emmanuel Roux, syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN), Libération - 5/02/2014

<99] ► Conserver une sanction pénale - l'emprisonnement - pratiquement plus appliquée n'est pas sain. [100>Rapport Henrion - 1995

<100] ► **Avant de supprimer la loi, il faut la faire appliquer.** [101>Jean Costentin - 2013

<101] ► La loi est non seulement appliquée, mais la répression s'est renforcée depuis 10 ans. [Arnaud - 21/10/2013](#) ; [102>Le Monde - 16/06/2011

<102] ► Elle est trop diversement appliquée. [103>Nicole Maestracci, présidente de la MILDT de 1998 à 2002 - 2011<103] ; [104>Alain Rigaud - 2013

<104] ► Elle n'a jamais été évaluée. [105>Alain Rigaud - 2013

<105]

La dépénalisation est possible

► [106>Ça se fait ailleurs<106]. [107>Alain Rigaud - 2013<107] ; [108>Michel Henry - 2011<108] ; [109>Le Monde - 31/12/2012

<109] ► Elle est préconisée par des instances internationales. [Commission mondiale sur la politique des drogues - 2011](#)

► Cela s'est fait dans d'autres domaines (adultère, IVG, homosexualité...). [110>Alain Rigaud - 2013

<110]

La dépénalisation ou la légalisation seraient bénéfiques

► La prévention a un meilleur rapport coût-efficacité que la répression. [111>Pierre Kopp, économiste, Le Monde - 3/08/2011<111] ; [112>Alain Labrousse - 2011

<112] ► **Contestations.** [113>Jean Costentin - 2011<113] ; [114>Jean Costentin - 2013

<114] ► Vider les prisons, soulager les policiers, la justice ... [115>Fred Bladou, Aides - 17/6/2011<115] ; [116>Alain Rigaud - 2013

<116] ► La légalisation mettrait fin aux trafics. [117>Francis Caballero, avocat - 2011

<117] ► **Les trafics se reporteraient sur d'autres produits. Pour que cela n'arrive pas, il faudrait légaliser toutes les drogues, ce qui paraît difficile.** [118>Claude Guéant, Le Monde - 16/6/2011<118] ; [119>Etienne Afaire - 2011

<119] ► **il y aura toujours un marché prohibé, le marché destiné aux mineurs.** [120>Etienne Afaire - 2011

<120] ► **Si la loi est trop restrictive (interdiction des produits fortement dosés en THC, fichage des consommateurs...), certains consommateurs continueront à se fournir au marché noir.** [Christophe Soullez, Atlantico - 16/12/2013](#)

► **Comme on le constate avec le tabac, si le prix est trop élevé, le marché noir va se**

maintenir. [121] Jean Costentin - 2013

[121] ► La légalisation ouvrirait la voie à l'utilisation thérapeutique du cannabis. [122] Lien social - 8/11/2012

[122] ► Certains pays ont légalisé l'utilisation thérapeutique sans que l'utilisation récréative le soit. On peut les dissocier.

► L'utilisation thérapeutique du cannabis est-elle appropriée ? [123] Jean Costentin - 2013

[123] ► Les bénéfices du cannabis médical sont occultés ou mésestimés. Sanjay Gupta - 9/08/2013

[1]

Citations de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:52

Que l'on ne nous dise pas non plus qu'un prix élevé serait un élément dissuasif. La contrebande de tabac constitue un contournement énorme de cette disposition. Il serait encore plus difficile d'empêcher l'entrée d'un cannabis devenu licite sur le territoire national que celle du cannabis actuellement interdit. (p. 41)
Renoncer à la guerre aux trafiquants, aux dealers, aux cannabiculteurs in situ, (cannabis social clubs) accroîtrait l'offre, diminuerait le prix et donc ferait exploser la consommation. (p. 114)
Jean Costentin
Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

(1.1)

Re: Citations de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:54

Il n'a jamais été constaté de chute des prix sur les marchés gris comme ceux des Pays-Bas, de la Suisse à l'époque des magasins du chanvre, de la Californie et ses clubs passionnés, ou de l'Espagne avec les cannabis social clubs.
Laurent Appel
Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 102

[2]

Les chiffres prouvent le contraire

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 16:39

La France est à la fois le pays le plus répressif d'Europe, et celui qui contient le plus grand nombre d'utilisateurs, la répression n'a pas d'effet positif. Elle a un effet négatif : les gens n'en tiennent pas compte.

(2.1)

Re: Les chiffres prouvent le contraire

par Alex T. le 16 novembre 2013 à 14:07

L'autre effet, encore plus négatif, est que la répression casse les gens et les stigmatise, abîme le tissu social et encourage le marché noir du crime au lieu d'être aux mains de l'État ET des privés qui n'en font pas commerce...! Sans oublier qu'une meilleure prévention chez les jeunes pourrait alors être faite.

(2.1.1)

Re: Re: Les chiffres prouvent le contraire

par hyperdebat le 18 novembre 2013 à 15:30

@Alex T et Raphaël Boniton : Oui. Ces arguments sont répertoriés dans la deuxième partie de l'argumentaire, les arguments pour la dépénalisation.

(2.1.2)

Re: Re: Les chiffres prouvent le contraire

par Jean-Luc FERRY le 29 janvier 2014 à 09:21

La Loi de 70 DOIT être modifiée ! Si bien sûr il faut réglementer et contrôler son usage on ne peut se contenter

de l'interdit. Ce dernier empêche tout discours de prévention et de réduction des risques... La promotion d'un usage à moindre risque est empêché par cette interdit = incitation à l'usage !?

[3]

Citation de Claude Guéant

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 08:40

D'après les études, plus de la moitié des jeunes non consommateurs renoncent au cannabis du fait des risques liés à l'interdit.

(3.1)

Re: Citation de Claude Guéant

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 18:51

Les jeunes de l'âge dont vous semblez vous inquiéter sont généralement à l'âge de contestation, attirés par l'interdit. Ceux qui n'y vont pas pour cette raison sont minoritaires.

[4]

Citation d'Antonio Costa

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 08:42

39% des jeunes de 17 ans qui n'ont pas fumé de cannabis dans le mois précédent l'enquête Escapad 2008 donnent comme motif son illégalité. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 21

(4.1)

Re: Citation d'Antonio Costa

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 18:52

Alors ce serait dans un souci de civisme... Combien de jeunes croient au civisme de nos jours?

[5]

Citation d'Etienne Apaire

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 08:42

L'augmentation des interpellations pour usage de cannabis à partir de 2003 a fait baisser le pourcentage d'expérimentation chez les jeunes de 17 ans (49,4% en 2005, 42,2% en 2008). Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 204

(5.1)

Re: Citation d'Etienne Apaire

par general Dumas le 23 octobre 2013 à 14:17

Comme l'argument de l'escalade, l'argument de la corrélation entre interdit, répression et limitation de la consommation est un non sens démenti par l'histoire et la géographie. L'histoire nous montre à quel point les politiques prohibitives échouent à limiter les consommations, pour preuve l'augmentation exponentielle des consommations de cannabis parallèlement au chiffre des arrestations. La géographie qui permet de constater que la carte des pays répressifs ne coïncide nullement avec celle des pays où la consommation est en baisse. Confère le double exemple paradoxal de la France en tête des consommations de cannabis en Europe et la Hollande en queue de peloton

[6]

Citation d'Erickson

par hyperdebat le 24 avril 2014 à 14:03

Il y a eu des études sur des personnes qui ne consomment pas de cannabis (ces études ont surtout porté sur des étudiants). Celles-ci ont motivé leur choix non pas à cause de la loi, mais par crainte des risques pour la santé ou encore d'une désapprobation sociale dans leur milieu. (p. 190) Cité par Line Beauchesne Les drogues. Les coûts cachés de la prohibition. Lancôt (p. 190)

[7]

Citation de Frédéric Beigbeder

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 08:44

La prohibition crée une attirance pour l'interdit : dans les pays où la drogue est légale, la consommation stagne.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 9

[8]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 08:48

C'est oublier les treize millions de sujets tabacodépendants, et les quatre ou cinq millions d'alcoolodépendants incapables de se priver d'alcool au moins un jour par semaine, qui ont été recrutés par la licéité de ces deux drogues.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 114

(8.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par pierre le 15 octobre 2013 à 14:24

le cannabis semble efficace pour le sevrage alcoolique

(8.2)

Re: Citation de Jean Costentin

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:47

C'est oublié que ces drogues légales ont bénéficié d'un fort Lobbying visible, puis depuis ces dernières années plus sous-terrain. On l'a vu à Bruxelles à la C.E récemment.

[9]

Citation d'Antonio Costa

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 08:49

Si le tabac et l'alcool tuent autant, ce n'est pas qu'ils sont plus dangereux, mais que étant légaux, ils sont plus répandus.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 21

(9.1)

Re: Citation d'Antonio Costa

par Alex T. le 30 octobre 2013 à 01:12

Non, le tabac et l'alcool ainsi que certains médicaments peuvent tuer et tuent. Le cannabis soigne. Tout ça est prouvé mais a du mal à se faire entendre, par lucre ou peur...

[10]

Tabac, alcool, licites et attractifs ?

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:07

Ces deux produits bénéficient surtout de longue date d'un fort lobbying et d'un soutien publicitaire.

[11]

Citations de Jean Costentin

par hyperdebat le 15 octobre 2013 à 09:48

Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 46-54

(11.1)

Re: Citations de Jean Costentin

par jlferry5457 le 06 février 2014 à 09:34

La nocivité du cannabis est surtout liée à sa consommation avec du tabac et son excès... Il arrive à la huitième place, loin derrière le tabac, l'alcool et les benzos...!!!

[12]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 15 octobre 2013 à 09:51

Lutter contre le cannabis est aussi légitime que lutter contre la tuberculose.

 Jean Costentin
 Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis ? Odile Jacob, p. 30

(12.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par jlferry5457 le 06 février 2014 à 09:31

Une fois de plus M. Costentin se permet des comparaisons douteuses...!plus polémiques que pragmatiques !!

[13]

Le danger c'est l'excès

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 17:55

Comme tout produit, même l'eau, le danger est dans l'excès, et qu'il soit précoce ou pas, il est à proscrire. L'eau peut tuer si on en abuse. Le cannabis peut avoir un impact négatif sur la vie si on en abuse même de façon festive et occasionnelle. Mais tout : le café (nervosité et insomnie et addiction), le chocolat (crise de foie et addiction), les patates, le fromage, les cigares etc etc... L'usage de cannabis par des personnes au cerveau non fini est un sujet de polémique, et aucune preuve tangible n'a encore été apportée que cet argument est avéré.

[14]

Citations d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:01

La justification de la prohibition du cannabis par sa dangerosité n'est plus crédible – celle-ci étant faible, en termes de santé publique et de dommages individuels comme sociaux, loin derrière le tabac et l'alcool.

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 94

[15]

Citation INPES

par hyperdebat le 16 octobre 2013 à 11:05

On ne peut pas mourir d'une overdose de cannabis mais on peut faire une intoxication aiguë, plus communément appelée "bad trip".

 Cannabis, ce qu'il faut savoir

(15.1)

Re: Citation INPES

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 17:58

On peut faire des bad trips sans rien prendre. Les crises d'angoisses très répandues chez notre jeunesse non consommatrice en est une preuve. Certains sujets sont plus sensibles à tout ce qu'ils consomment, ils restent cependant assez rare et se dirigeront vers d'autres usages et d'autres produits que le cannabis.

[16]

Citations d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:02

Pour le cannabis, l'usage récréatif – c'est-à-dire épisodique et à faibles doses – n'est pas plus dangereux que celui identique que 30 millions de Français font de l'alcool.

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 74

[17]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:04

La nocivité de l'usage occasionnel du cannabis n'est pas sérieusement documentée.

 Dans le livre de

Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 234

[18]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:05

Ce n'est pas le produit seul qui fait la dangerosité, mais le comportement de consommation et la fragilité de celui qui consomme.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 226

[19]

Citations de Jean Costentin

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:07

Le cannabis, ajouté au tabac, en accroît très notablement la toxicité. (p. 33)

 Le cannabis est également souvent associé à l'alcool. Loin d'une simple addition de leurs effets respectifs, l'effet résultant est très supérieur – ce que la pharmacologie qualifie de synergie potentialisatrice. (p. 59)

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

[20]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:10

Un sujet sur trois qui a expérimenté le cannabis en devient un usager régulier.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 54

(20.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par Arnaud le 29 octobre 2013 à 18:53

Et avec Costentin, en plus, on finit tous schizophrène. quel puit de sciences ...

[21]

Citation de Sanjay Gupta

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:12

We now know that while estimates vary, marijuana leads to dependence in around 9 to 10% of its adult users. By comparison, cocaine hooks 20% of those who use it. Around 25% of heroin users become addicted. The worst is tobacco, where the number is closer to 30% of smokers.

 [Même si les estimations peuvent varier, nous savons que la marijuana rend dépendants de 9 à 10% des consommateurs adultes. En comparaison, la cocaïne accroche 20% des utilisateurs. Environ 25% des usagers d'héroïne deviennent toxicomanes. Le pire c'est le tabac, pour lequel le nombre approche 30% des fumeurs]

 CNN

[22]

Citation de Laqueille et Liot

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:21

L'usage de cannabis s'avère le plus souvent transitoire : même en cas de dépendance, deux tiers des usagers arrêtent spontanément leur consommation entre 25 et 30 ans.

 Cités par Ivana Obradovic
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 22

[23]

Pouvoir addictif

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 10:58

Le pouvoir addictif du cannabis n'est ni faible ni fort en soi, mais dépend de son niveau d'usage. Il n'y a pas de drogues dures et de drogues douces mais des manières dures ou douces de consommer des drogues, quelles qu'elles soient. L'addiction est dans le rapport au produit.

[24]

Citations de Line Beauchesne

par hyperdebat le 23 avril 2014 à 09:21

Le débat est le suivant : la dépendance à une drogue illicite se produit-elle indépendamment de la personne et de l'environnement ? Dans ce cas, la drogue est cause de la dépendance. Ou la dépendance à une drogue se produit-elle parce que cette habitude a répondu aux besoins d'une personne dans un environnement donné ? Dans ce cas, la drogue est une solution, un moyen d'adaptation à la vie, non pas une cause. Ces questions en apparence anodines, sont fondamentales quand on analyse la pertinence de la prohibition. La croyance que les drogues illicites causent la dépendance indépendamment du rapport que la personne établit avec ces drogues et de l'environnement de cette consommation, constitue la première justification de la prohibition dans la population. Si la réponse est que la drogue constitue un moyen d'adaptation pour certaines personnes à leur vie et que, parmi ces personnes, certaines développeront une habitude néfaste au produit, corriger la cause du problème ne signifie pas interdire les drogues. Les drogues furent un moyen parmi d'autres. Corriger le problème signifie agir pour aider la personne et/ou modifier ses conditions de vie. S'il fallait interdire tous les produits ou comportements pour lesquels certaines personnes ont des vulnérabilités de dépendance négative, il faudrait interdire les sucreries, la junk food, la télé, les jeux d'ordi et même le travail et les rapports amoureux. (p. 133-134)

 Line Beauchesne
 Les drogues. Les coûts cachés de la prohibition.
 Lancôt

[25]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:24

Tous les héroïnomanes sont passés par le cannabis et par les autres barreaux de l'échelle des toxicomanies.

 Jean Costentin
 Faut-il dépenaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 59

(25.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par Alex T. le 21 octobre 2013 à 11:59

"Barreaux de l'échelle des toxicomanies"? Facile... Autres "barreaux": lait, thé, chocolat, alcool, tabac, médicaments.... Et ce Monsieur se dit professeur? Incompréhension totale !

(25.2)

Re: Citation de Jean Costentin

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 18:44

Tous les usagers d'héroïne n'ont pas consommé de cannabis, non. Mais tous généralement consomment du tabac ou en ont consommé, ça c'est un vrai fait. La théorie de l'escalade n'a jamais été prouvée.

(25.3)

Re: Citation de Jean Costentin

par Jean-Luc FERRY le 28 janvier 2014 à 14:27

M. Costentin met en exergue le lien entre usage de cannabis et passage à l'héroïne. Il prône aussi l'exemplarité de la suède. Rappelons que dans la lettre 21 du CNPERT dont il est président : parmi les drogues utilisées en Suede, le cannabis ne représente que 16% et les opiacés 58%. Alors qu'en France l'usage de héroïne est 27 fois inférieur à l'usage du cannabis...

[26]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:25

La théorie de l'escalade ne repose sur aucun fondement scientifique sérieux. Ce point n'est plus contesté.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 234

[27]

Citation de Mayet et al.

par hyperdebat le 12 octobre 2013 à 09:26

Contrairement à une idée profondément ancrée dans l'opinion publique, le risque pour les consommateurs de cannabis d'accéder aux drogues telles que l'héroïne (théorie dite de l'escalade) est modéré. La littérature scientifique confirme l'existence d'une séquence d'escalade menant de l'usage de drogues licites (tabac, alcool) aux drogues illicites les plus nocives (héroïne, cocaïne, crack), en passant par le cannabis. Cependant l'hypothèse du cannabis comme porte d'entrée vers les drogues dites dures est réfutée par de nombreux travaux, qui lui préfèrent l'idée d'un facteur de vulnérabilité commun aux addictions, l'initiation aux différentes substances étant la conséquence d'une évolution des opportunités d'accès.

 Cité par Ivana Obradovic
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 22

[28]

Citation de Morgan

par hyperdebat le 23 avril 2014 à 11:03

La plupart des motocyclistes ont déjà été des cyclistes. Il y a peu de motocyclistes qui n'ont pas déjà été des cyclistes. Non seulement nous ne croyons pas que la bicyclette mène à la moto, mais nous ne cherchons pas à modifier le comportement des motocyclistes en punissant les cyclistes. Il n'existe pas de théorie de l'escalade valable.

 Cité par Line Beauchesne
 Les drogues. Les coûts cachés de la prohibition.
 Lanctôt (p. 145)

[29]

Théorie de l'escalade

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:03

Encore une fois, ce n'est pas le produit qui est en cause, mais le rapport au produit. Une consommation modérée et sous-contrôle, n'entraîne pas de risque d'escalade. A l'inverse il y a un risque...

[30]

Citation du Rapport d'Information sur les Toxicomanies

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 09:56

On a montré les graves nuisances qui résultent pour l'être humain, en tant que personne et en tant que citoyen, ainsi que pour la société dans son ensemble, des toxicomanies. L'article 5 de la Déclaration de 1789 permet à la loi d'interdire les « actions nuisibles à la société » : la consommation de drogues est assurément l'une de ces actions.

 Assemblée nationale, p. 130

(30.1)

La prohibition est plus nuisible encore

par Jérôme G. le 15 octobre 2013 à 18:47

La prohibition du cannabis favorise la délinquance et renforce la mafia.

(30.2)

Re: Citation du Rapport d'Information sur les Toxicomanies

par Alex T. le 21 octobre 2013 à 11:47

C'est la guerre aux citoyens consommateurs/cultivateurs de cannabis qui est terriblement nuisible à la société et aux individus, à tous les niveaux (sociétal, financier et santé) ! Pas le cannabis en lui-même, qui est simplement très mal géré à cause de la prohibition...

(30.3)

Re: Citation du Rapport d'Information sur les Toxicomanies

par Raphaël Boniton le 28 octobre 2013 à 18:48

Il existe tout une palette de consommateurs dont les "anti-légalisation" ne veulent pas voir : des parents, des personnes insérées dans la société et qui n'ont manifestement aucune différence avec les autres. Eux sont la majorité silencieuse. Si la majorité des usagers qui ne constatent pas de dégâts sur eux-mêmes depuis plus de 40 ans pour certains, ne compte pas dans la constatation d'une nuisance sur sa personne... Alors ça sous-tend que nous n'existons pas.

(30.3.1)

Re: Re: Citation du Rapport d'Information sur les Toxicomanies
par Jean-Luc FERRY le 28 janvier 2014 à 12:24

Dans un graduation des risques et dommages (y compris sociétaux) le cannabis arrive loin derrière les autres produits. La nocivité du cannabis sur la société repose plus sur un positionnement idéologique que sur la moindre étude. Vu le nombre d'usagers simples parfaitement insérés (3/4 des usagers) on peut douter de cette affirmation de nuisibilité...

[31]

Citation de Paul Quilès

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 09:59

La drogue n'est pas seulement un problème de santé publique, c'est aussi une menace pour la démocratie.

 Cité par Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 71

(31.1)

Re: Citation de Paul Quilès

par Alex T. le 21 octobre 2013 à 20:20

Heu... c'est pas plutôt la guerre qui est une menace pour la démocratie? La guerre aux drogues, qui est prétexte à beaucoup de manquements aux Droits de l'Homme

(31.2)

Re: Citation de Paul Quilès

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:46

Les drogues en elles-mêmes ne sont pas une menace ni un fléau, la manière de traiter le sujet est délicat et ne souffrait pas de répression pour les usagers, ni d'interdiction de la production, mais un contrôle strict de la prod et une prise en charge et une surveillance accrue des usagers 'à problème'. La répression et l'interdiction de production et de commercialisation a laissé le marché aux organisations criminelles qui trouveront toujours des moyen très divers pour détourner les efforts des organisations de lutte-anti-drogues et produire et distribuer leurs produits. Ces mêmes produits que la politique a laissé espérer pouvoir éradiquer avec des efforts financiers et humains toujours plus importants. Le danger pour la démocratie est cette façon de traiter ce qui est devenu avec le temps, un problème, mais qui aurait pu ne pas le devenir.

[32]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:01

En élargissant la palette des drogues licites, la léthalité serait bien supérieure avec, en prime, une détérioration majeure de l'intelligence collective.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p.111

(32.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:34

Si les usagers continuent de se considérer eux-même comme des criminels et ainsi de prendre des chemins qu'on leur trace à leur place, alors oui. Mais la légalisation implique une prise de conscience collective quant aux mythes vantés depuis 1970 : non fumer ne rend pas moins intelligent. Se le suggérer par contre, aidé par le pouvoir très suggestif du cannabis...

[33]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:02

L'usage privé simple de stupéfiant est le seul comportement non dommageable à autrui qui soit aujourd'hui poursuivi en droit français,

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 94

(33.1)

Re: Citation d'Alain Rigaud

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:37
La production privée en est un égaleme

[34]

Citation de Jean Costentin
par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:03
La société a le droit de tout faire pour raréfier les situations qui seront à sa charge. <http://www.muscadier.fr/auteurs/jean-costentin/>Jean Costentin Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis ? Odile Jacob, p. 24

(34.1)

Re: Citation de Jean Costentin
par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:48
En le faisant sur ce sujet délicat elle a compliqué les choses et s'est retrouvée dans une situation abracadabrantesque d'augmentation exponentielle a la fois de la production, de la diversité des produits, et de la consommation.

[35]

Citation du Rapport d'Information sur les Toxicomanies
par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:06
Cannabis seul, risque multiplié par 2,5. http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3612-ti.asp#P1085_352797Assemblée nationale, p. 133

[36]

Citation de Jean Costentin
par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:06
L'ébriété cannabique est, sur la route, à l'origine d'environ 300 morts chaque année, comme l'a révélé l'étude SAM (Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière) menée en 2005. Pourtant, cette étude ne prenait en compte que les taux sanguins de THC supérieurs à 2 microgrammes par litre (µg/L) de sang, alors que l'on sait maintenant doser le THC à une concentration dix fois moindre (0,2 µg/L). L'association du cannabis et de l'alcool multiplie par 14 le risque d'un accident mortel. Baisser le nombre des accidents de la route passe par l'éradication du cannabis et par une plus grande rigueur vis-à-vis de l'alcool. <http://www.muscadier.fr/auteurs/jean-costentin/>Jean Costentin Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 55

[37]

Citation de Nicole Maestracci
par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:10
Vous avez 10 fois plus de risques d'être impliqué dans un accident mortel si vous consommez de l'alcool seul que si vous consommez du cannabis seul. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 231

(37.1)

Re: Citation de Nicole Maestracci
par Jean-Luc FERRY le 28 janvier 2014 à 12:16
Certes, il y a 7 (et non 10) fois plus de risques d'être confronté à un accident routier mortel avec l'alcool, mais tout de même fois 2 avec le cannabis (environ 2 à 300 morts /an). D'autant que dans 40% des cas on trouve une co-consommation alcool-cannabis (risque fois 15). Et c'est sans tenir compte des autres facteurs de risques.

[38]

Citation de Jean Costentin
par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:12
L'interdiction de la pédophilie, des vols, viols et crimes ne les a pas éradiqués, mais ce n'est pas une raison pour y renoncer. <http://www.muscadier.fr/auteurs/jean-costentin/>Jean Costentin Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 112

(38.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par Alex T. le 21 octobre 2013 à 11:53

Ça y est, on ose de nouveau comparer pédophilie, viols, vols et crimes avec la consommation de cannabis: doit-on rappeler que l'usage de cannabis ne crée aucune victime!!!? Ce Jean Costentin est vraiment une nuisance qui débite des âneries dangereuses sans se fatiguer... 2) "Ce n'est pas parce qu'une politique a échoué (sic - depuis plus de 50 ans...) que l'on doit y renoncer" Ah oui, vraiment?

(38.2)

Re: Citation de Jean Costentin

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:49

« La folie c'est de faire et refaire la même chose en espérant à chaque fois un résultat différent » Albert Einstein

(38.3)

Re: Citation de Jean Costentin

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:50

Les comparaisons entre l'usage de cannabis et la pédophilie est plus que discutable, surtout de la part d'une personne ayant votre niveaux de responsabilité. On y sent de vieux relents (putrides) de populisme !

[39]

Dépêche AFP du 8/06/2012

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:13

Selon un sondage IFOP-Atlantico, 70% des français y étaient opposés en 2012, 63% en 2011.

(39.1)

Re: Dépêche AFP du 8/06/2012

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:51

L'opinion publique est sans cesse désinformée sur le sujet et doit aller chercher elle même l'information pragmatique qui n'est pas diffusée par les institutions, toutes coincées dans le rappel des lois et de l'interdit, la diabolisation et la transmission de mythes moralistes.

[40]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:14

Il ne pourra y avoir d'évolution et de réussite sans l'adhésion de la population à un tel projet.

Alain Rigaud Faut-il dépénaliser le cannabis ?
Le Muscadier, p. 95

(40.1)

Re: Citation d'Alain Rigaud

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:54

Il faut alors par exemple que la presse cesse systématiquement de prendre le chemin sévère des tribunaux et cessent de présenter les usagers de cannabis comme des criminels ou des délinquants que la justice fait d'eux, alors qu'ils ne font de mal à personne en consommant. Des soit disant experts comme pour chaque sujet de santé publique s'expriment avec méconnaissance du sujet... Evidemment que le gros du peuple est contre... Ça semble logique dans cette situation!

[41]

Citation d'Eric de Montgolfier

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:17

Il n'y a pas d'adhésion collective à un système cohérent, car la drogue fait peur et nul ne connaît les effets de ce qu'on va autoriser ou interdire. S'il y avait une certitude que cette régulation, par l'équivalent des coffee-shops, était positive, je pense qu'on l'adopterait. Mais on ne sait rien et on préfère jouer l'autruche (...) Reste à la justice à se débrouiller avec les moyens du bord.

 Dans le livre de Michel Henry Drogues :

Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 218

(41.1)

Re: Citation d'Eric de Montgolfier

par Raphaël Boniton le 29 octobre 2013 à 16:55

Cet homme a employé une expression qui résume la situation politique : faire l'autruche, par peur de traiter le sujet.

[42]

Citation de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

par hyperdebat le 14 octobre 2013 à 14:38

Six Français sur dix estiment qu'on pourrait autoriser l'usage de cannabis sous certaines conditions (seulement les usagers majeurs) et l'interdire sous d'autres (avant de conduire ou pour les mineurs), contre trois sur dix en 2008. Cependant, une large majorité de la population continue d'être opposée à la vente libre de cannabis (78 %), proportion qui a toutefois reculé puisqu'ils étaient 85 % à partager cette opinion en 2008.

 OFDT

[43]

L'opinion publique

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 10:54

S'il fallait ne tenir compte que de l'opinion publique, l'homosexualité et l'IVG serait toujours un crime.

[44]

Conventions internationales

par hyperdebat le 15 octobre 2013 à 14:03

Au niveau international, le cannabis est classé comme stupéfiant depuis 1925. Sa production, son commerce, sa cession, sa détention et son usage sont interdits dans tous les pays signataires des conventions internationales sur les stupéfiants (Convention unique de 1961, Convention de 1988). Ratifiées par l'ensemble des États de l'Union européenne (UE), ces conventions imposent d'incriminer l'offre de stupéfiants (production, trafic, cession et détention) mais n'obligent pas à prévoir des sanctions pénales pour l'usage. La décision d'incriminer directement la consommation de cannabis relève des États.

[45]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:20

Les conventions internationales n'imposent pas de pénaliser l'usage.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 225

[46]

Citation de Laurent Appel

par hyperdebat le 19 décembre 2013 à 11:30

Reste l'épineux problème des conventions internationales. Les avis divergent sur la possibilité d'expérimenter une telle régulation publique. Cela semble possible pour certains, comme pour l'Assemblée nationale d'Uruguay, qui a adopté, le 31 juillet 2013, la proposition d'un marché encadré, avec aussi des cannabis social clubs et une autoproduction limitée. Il y a dix ans, le gouvernement suisse avait présenté un projet de régulation adopté par les deux chambres, avant qu'il ne soit rejeté en deuxième lecture. Des juristes comme le professeur Francis Caballero ou le Néerlandais Mario Lap39 l'affirment également, sous couvert soit du principe d'opportunité, soit d'une expérimentation scientifique.

 L'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies sur la politique des drogues qui se tiendra début 2016 sera décisive. Dans le sillage de l'Uruguay, de nombreux pays se concertent en effet pour présenter un projet de réforme des conventions internationales. Une coalition de pays se forme et menace de se retirer des conventions si la guerre à la drogue n'est pas stoppée au profit d'une politique fondée sur des évidences scientifiques et l'expérimentation de solutions de régulation comme la légalisation contrôlée du cannabis. Même les États-Unis pourraient sortir de la prohibition.

 Laurent Appel
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 105

(46.1)

Re: Citation de Laurent Appel

par Jean-Luc FERRY le 13 février 2014 à 13:49

Les Etats de Washington et du Colorado viennent de légaliser l'usage récréatif du cannabis. Cette position pourrait changer le paradigme de conventions internationales...

[47]

Citation de Julio Calzada

par hyperdebat le 11 novembre 2013 à 11:56

[Suite à d'adoption par le parlement Uruguayen le 31 juillet 2013 d'un projet de loi prévoyant la légalisation du cannabis], l'ONU a averti l'Uruguay sur la violation des traités internationaux en matière de narcotiques. En effet, le pays sud-américain figure parmi les signataires de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. Dans un communiqué publié le lendemain du vote parlementaire, l'institution internationale a regretté le refus du gouvernement « d'accueillir une délégation de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), avant le débat au Parlement » et a exhorté le pays à limiter la vente de narcotiques «exclusivement aux usages médicaux ou scientifiques». Le gouvernement uruguayen a répliqué par le biais de son Comité national des drogues (Junta nacional de drogas). Son porte-parole, Julio Calzada, a expliqué que le strict respect des conventions sur les stupéfiants serait contraire aux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Un argument avancé de façon récurrente par Human Rights Watch en faveur de la dépénalisation de la consommation. Julio Calzada cité par <http://www.lefigaro.fr/international/2013/08/02/01003-20130802ARTFIG00427-uruguay-l-opa-d-etat-sur-le-cannabis-fait-polemique.php>>Le Figaro.

[48]

Citation de Claude Guéant

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:25

Ceux de nos partenaires qui ont cru bien faire en engageant un assouplissement de la législation sur le cannabis : ils font machine arrière ! Au Royaume-Uni, le gouvernement travailliste a réintégré le cannabis parmi les drogues dangereuses, quatre ans après l'avoir déclassé. Quant aux Pays-Bas, nation emblématique s'il en est de la politique dite de «tolérance», ils modifient leur approche : restriction drastique de l'accès aux coffee-shops désormais interdits aux non-résidents, disparition progressive de la distinction entre drogue dure et drogue douce...

[49]

L'harmonisation des politiques Européennes est indispensable

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 12:01

Sans cette harmonisation on assiste à l'apparition d'un tourisme cannabique préjudiciable à une réflexion sereine sur cette question. Le manque d'harmonisation favorise également le transit des produits entre les différents pays membres et favorise l'émergence d'un commerce parallèle, transfrontalier et illicite... Donc non contrôlé (ou si peu)

[50]

Citation d'Etienne Apaire

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:26

[Légaliser] supposerait qu'on dénonce les conventions internationales et qu'il y ait un engouement mondial pour ce type de solution, pour éviter qu'il y ait des marchés régulés et, à côté, des marchés parallèles. Mais c'est une vision qui ignore la manière de fonctionner des trafiquants. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 205

(50.1)

Re: Citation d'Etienne Apaire

par Jean-Luc FERRY le 04 février 2014 à 11:39

Les conventions internationales viennent déjà d'en prendre un coup, puisque 2 Etats des USA viennent de légaliser l'usage récréatif..!

[51]

Citation d'Eric de Montgolfier

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:28

L'équilibre auquel nous sommes parvenus, si instable et approximatif soit-il, reste une forme d'équilibre. Est-il raisonnable d'y toucher, alors que nous ne disposons d'aucune certitude ? Si la science était assez ferme sur le sujet, peut-être pourrions-nous construire un système efficace ?

 Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 222

[52]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:29

Je suis assez hésitante, essentiellement en raison de l'expérience que nous avons des difficultés à limiter l'accès aux produits légalisés tels que l'alcool et le tabac.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 234

[53]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:30

N. M. - Si on légalise le cannabis, c'est un produit qui rentre dans le marché. C'est une société commerciale qui cherche à vendre. Elle veut des parts de marché. C'est inévitable.

 M. H. - Sauf si on organise un monopole ou un contrôle d'Etat.

 N. M. - Je ne vois pas comment la production et la vente du cannabis pourraient devenir un monopole d'Etat, alors que l'Union européenne nous oblige à mettre fin à toutes politiques protectionnistes.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 231

[54]

Citations de Jean Costentin

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 10:39

La légalisation du cannabis serait interprétée comme un fallacieux signal d'innocuité.

 Beaucoup de ceux qui ne consomment pas de cannabis le font par respect de l'interdiction. Sa levée précipiterait beaucoup d'entre eux dans sa consommation.

 Jean Costentin
 Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis ? Odile Jacob, p. 24

 Aligner la législation du cannabis sur celle du tabac multipliera par dix le nombre d'usagers, de 1 600 000 actuellement à 15 000 000, à égalité avec les sujets tabaco-dépendants

 Le Figaro

(54.1)

Re: Citations de Jean Costentin

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:35

En Hollande, moitié moins de jeunes de 17 ans ont expérimenté le cannabis, par rapport à leurs homologues Français.

[55]

Citation de Claude Guéant

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 11:06

Dépénalisation = banalisation. Si la consommation est dépénalisée, elle augmentera, car son accès sera plus facile.

[56]

Citation de Pierre Kopp

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 11:09

Légaliser ne conduirait pas à une explosion de la consommation si la taxe fixée par l'Etat permettait de maintenir le prix actuel (environ 5,50 euros le gramme). Le prix est la variable essentielle : s'il était trop élevé, cela susciterait du trafic. S'il était trop bas, la consommation pourrait se développer.

(56.1)

Re: Citation de Pierre Kopp

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 11:13

Une étude américaine des économistes de la RAND Corporation publiée en 2010 estimait que la légalisation de la production et de la distribution du cannabis en Californie, pourrait rapporter jusqu'à 1 milliard de dollars en taxes, mais ferait chuter son prix de 80%, entraînant inévitablement une hausse importante de la consommation.

Slate

(56.1.1)

Re: Re: Citation de Pierre Kopp

par Serge le 18 octobre 2013 à 13:20

En ce cas, pourquoi ne pas récupérer l'intégralité de ces 80% sous forme de taxe, afin d'aboutir, comme le préconise Pierre Kopp, à un prix de vente légal identique à l'actuel ?

[57]

Citations de Jean Costentin

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 11:15

Légaliser le cannabis reviendrait à contraindre le transgressif à se tourner d'emblée vers des drogues situées plus haut sur l'échelle des toxicomanies.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 41

[58]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 13 octobre 2013 à 11:16

Que l'on ne prétende surtout pas qu'autorisant le cannabis aux adultes, on l'interdirait aux mineurs. L'exemple du tabac nous démontre l'inanité de ce type de disposition. Une enquête récente révèle ainsi que l'interdiction de la vente du tabac aux mineurs est enfreinte par 60 % des buralistes !

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 40

(58.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 décembre 2013 à 09:48

L'enquête évoquée par Jean Costentin est celle de l'OFDT : Évaluation de l'interdiction de vente d'alcool et de tabac aux mineurs.

(58.1.1)

Re: Re: Citation de Jean Costentin

par jlferry5457 le 06 février 2014 à 09:39

Les contrôles et répressions de vente du tabac aux mineurs sont "inexistants" !! L'état préfère pourchasser les usagers de cannabis, quid des plans antitabac !!

(58.2)

Re: Citation de Jean Costentin

par jlferry5457 le 06 février 2014 à 09:43

Les amendes et poursuites des cannabistrots qui accepteraient les mineurs devront être effectives et dissuasives. On empêchera pas pour autant le mineurs de consommer, ce qu'il font déjà (2 fois plus que les jeunes hollandais). L'augmentation des financements de la prévention pris sur le report des dépenses de la répression devront permettre de retarder un usage précoce et excessif.

[59]

légalisation c'est la solution

par nbae95 le 24 novembre 2013 à 18:09

le cannabis n'est pas un produit dangereux a condition de ne pas debuter sa consommation trop tot. Aujourd'hui la prohibition ne sers a rien et donc n'empêche pas la consommation des plus jeunes, certains commencent a 13-15

ans déjà et c'est là qu'on voit que la prohibition est inutile. Si vous voulez "protéger" vos enfants le mieux est de légaliser afin de contrôler le produit. Il est beaucoup difficile pour un mineur de se procurer de l'alcool en magasin.

tags: a, cannabis, condition, consommation, dangereux, de, débiter, le, n'est, ne, pas, produit, sa, tot, trop, un

[60]

Réalisme

par rndsgn le 16 novembre 2013 à 21:49

La pénalisation entraîne une commercialisation qui enrichit tellement les criminels, que ceux-ci ont la possibilité de corrompre ceux qu'ils veulent. Soyons réaliste, la société est totalement bernée et les premières victimes de la dépénalisation seront les trafiquants. Interrogeons nous donc sur la motivation réelle des politiciens prohibitionnistes....

tags: corruption

[61]

Citation Alain Rigaud

par hyperdebat le 26 septembre 2013 à 10:23

Plus de 13 millions de Français ont expérimenté au moins une fois du cannabis, avec une hausse progressive depuis le début des années 1990 – la proportion d'expérimentateurs parmi les 18- 64 ans, qui atteignait les 24 % en 2000, est ainsi passée à 29 % en 2005, puis à 33 % en 2011.

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 70

[62]

Citation Claude Guéant

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 08:57

Les expérimentations du cannabis chez les jeunes de 17 ans diminuent en France depuis 2003, et le niveau de sa consommation a désormais été ramené à celui du début des années 2000.

 Claude Guéant, Le Monde 16/6/2011, p. 22

[63]

Citation de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies)

par hyperdebat le 17 octobre 2013 à 14:58

Les enquêtes en population générale fournissent une autre mesure de l'accessibilité en questionnant la perception qu'ont les individus de la facilité avec laquelle ils pourraient ou peuvent se procurer du cannabis. Elles montrent ainsi que le cannabis paraît très accessible à la majorité des Français, qu'ils consomment ou non : près de six personnes âgées de 15 à 64 ans sur dix (58,0 %) jugent qu'il leur serait facile d'obtenir du cannabis en 24 heures, s'ils en voulaient (30,4 % assez facile et 27,5 % très facile). Les hommes de 20-25 ans sont particulièrement nombreux à partager cette opinion (79,2 % contre 61,3 % dans le reste de la population). Moins d'une personne sur dix (7,2 %) dit ne pas pouvoir se prononcer sur la question, cette proportion augmentant de façon nette avec l'âge des personnes interrogées, de 2,0 % parmi les 15-19 ans à 14,3 % parmi les plus de 55 ans. Il faut reconnaître que cette question trouve ses limites face aux individus qui n'ont aucune envie de se procurer du cannabis et n'acceptent pas vraiment la mise en situation qui leur est proposée. (p.67)

 Les difficultés semblent peu affecter la plupart des consommateurs. L'anticipation par la constitution des petites réserves, le dépannage entre usagers et le recours à d'autres réseaux d'approvisionnement tendent à amortir l'impact d'une réduction momentanée de la disponibilité. Un consommateur régulier et averti est en mesure, en toute circonstance, de satisfaire ses besoins d'une forme ou d'une autre de cannabis. (p. 68)

 OFDT. Cannabis, données essentielles. Partie 3 : le marché du cannabis en France

[64]

Citations Alain Rigaud

par hyperdebat le 26 septembre 2013 à 10:44

La peur de la sanction ne dissuade que les individus déjà les moins susceptibles de consommer et qui n'ont pas d'usage problématique. (p. 87)

 D'après le rapport 2011 de l'OEDT30, il n'y a pas de corrélation

entre le niveau de répression et la baisse de l'usage – et à l'opposé, la dépénalisation n'entraîne pas d'augmentation significative de la consommation de cannabis. (p. 90)

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

[65]

Citation Groupe de lycéens de 1re ES
par hyperdebat le 26 septembre 2013 à 13:56
De toute façon, la plupart des jeunes fument ; si on ne fait que de la répression, le trafic continuera.
Groupe de lycéens de 1re ES, Le Monde - 9/11/2012

[66]

Citations Jean Costentin
par hyperdebat le 29 septembre 2013 à 09:26
Une loi non justifiée, tel un oukase, peut être perçue comme une vexation, une contrainte gratuite. Si l'on donne les justifications de cette loi, si l'on insiste sur la protection qu'elle confère, cela change tout. (p. 42)

 Une cause majeure de l'échec de la législation tient à l'absence de mobilisation contre ce fléau, tant dans le monde médical (à l'exception de l'Académie de médecine) que dans le monde de l'éducation et celui des médias, afin d'informer sur les risques et méfaits du cannabis et des autres drogues illicites. (p. 111)

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

(66.1)

Re: Citations Jean Costentin
par Alex T. le 16 novembre 2013 à 14:23
"Une cause majeure de l'échec de la législation tient à l'absence de mobilisation contre ce fléau" J. Costentin. Ne serait-ce pas parce qu'il n'y a pas, qu'il n'y a aucun fléau, que l'appellation "fléau" est née dans l'imagination mauvaise de quelques uns, basé sur des mensonges, et que c'est pour cela que la loi est perçue comme injuste et vexatoire par les gens, les jeunes en particulier...? Cette prohibition est anti-humaine et dure depuis bien trop longtemps. Et comment excuser que l'on nie les propriétés médicinales du cannabis, et que l'on empêche les porteurs d'une maladie qui en auraient besoin d'y avoir accès ?

[67]

Citations Jean Costentin
par hyperdebat le 29 septembre 2013 à 09:32
Si ce comportement [la transgression] existe, il est minoritaire. L'interdiction empêche un nombre beaucoup plus grand de nos jeunes de consommer du cannabis que son interdiction n'en attire. (p. 41)

 Expérimenter une substance interdite suscite intensément l'effet nocebo dont la perception incite l'expérimentateur à ne pas réitérer – d'où la large différence entre le nombre d'expérimentateurs et celui des usagers réguliers de cannabis. (p. 114)

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

[68]

Citation MacCoun et Reuter
par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:03
L'interdiction a été accompagnée par l'essor de nouvelles molécules de synthèse qui imitent les effets du cannabis mais qui, n'étant pas interdites, échappent de fait à la législation. (MacCoun et Reuter, 2001).

 Cités par Ivana Obradovic
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 11

[69]

Citation Alain Rigaud
par hyperdebat le 29 septembre 2013 à 09:41
La poursuite de la consommation malgré la connaissance de ses conséquences négatives fait d'ailleurs partie de la définition de l'addiction. La prohibition et la répression de l'usage ne sauraient donc être suffisantes pour empêcher les consommations des substances psychoactives car, pour les usagers, elles ne sont pas seulement

nocives, mais aussi attractives.
 [Alain Rigaud](http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/) Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 76

[70]

Citations de Line Beauchesne

par hyperdebat le 23 avril 2014 à 10:47

Si certaines personnes consomment des quantités de nourriture telles qu'elles nuisent à leur santé, on ne cherche pas la cause de ce comportement dans la nourriture, mais dans les motivations qu'elles ont à manger de manière compulsive. (...) De la même manière, si certaines personnes consomment des drogues illicites au point de ne plus pouvoir gérer leur vie, il y a lieu de s'interroger non pas sur les drogues, mais sur les motivations de ces personnes à les consommer de cette manière. (p. 121) Line Beauchesne Les drogues. Les coûts cachés de la prohibition. Lanctôt

[71]

Citations Alain Rigaud

par hyperdebat le 09 octobre 2013 à 09:03

[La peur de la sanction] les détourne de l'accès aux soins. (p. 87) « La répression fabrique de la clandestinité. Et la clandestinité augmente les pratiques à risques ». (selon la psychiatre Béatrice Stambul) (p. 85) [La pénalisation] complique l'élaboration de campagnes adéquates par les acteurs de prévention qui sont en toute logique censés n'avoir d'autre message à passer que : « Ne consommez pas, c'est interdit ! » (p. 88) Dans le contexte répressif, les consommateurs n'accordent pas beaucoup de crédit à l'information officielle, souvent assimilée à de la propagande prohibitionniste. (p. 89) [Alain Rigaud](http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/) Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

(71.1)

Re: Citations Alain Rigaud

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:38

Dans le contexte actuel de la Loi de 70, il est très compliqué voire impossible de prôner un usage modéré et à moindre risque du cannabis.

[72]

Citation de Line Beauchesne

par hyperdebat le 25 avril 2014 à 13:32

La prohibition complique la tâche de ceux qui veulent faire une bonne prévention des usages problématiques de drogues chez les jeunes qui se fonde sur une autre base que l'interdit par la peur, peu efficace. L'effet pervers le plus inquiétant de cette stratégie de la peur est que de nombreux jeunes sentent qu'on leur ment et rejettent cette dramatisation des produits au profit d'une banalisation tout aussi exagérée. C'est comme affirmer aux jeunes que toucher à l'alcool c'est se diriger vers l'alcoolisme et l'itinérance. (p. 246) Le résultat de la prohibition est que les parents confient à la police la prévention de l'abus des drogues chez les jeunes, croyant, à tort, qu'ils n'ont pas les connaissances pour faire de la bonne prévention (...) non pas parler des produits, mais prévenir les motifs qui peuvent mener à des usages problématiques. (p. 278) Line Beauchesne Les drogues. Les coûts cachés de la prohibition. Lanctôt

[73]

Citation Alain Rigaud

par hyperdebat le 09 octobre 2013 à 09:15

La clandestinité de l'offre ne permet pas de contrôler la qualité des produits vendus ni d'éviter l'offre simultanée d'autres substances illicites, ce qui augmente les risques. [Alain Rigaud](http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/) Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 90

[74]

Citation Groupe de lycéens de 1re ES

par hyperdebat le 09 octobre 2013 à 09:17

Avec la légalisation, on saurait ce qu'on fume. La drogue d'Etat serait de meilleure qualité donc un peu moins

mauvaise pour la santé que celle consommée actuellement.
Groupe de lycéens de 1re ES, Le Monde - 9/11/2012

[75]

Citations Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 08:39

La répression et la criminalisation excluent et rejettent ceux qui ont besoin d'aide, fabriquent du trafic et des consommations clandestines plus dangereuses et font obstacle à l'information et à la prévention. (Selon les docteurs Béatrice Stambul et Jean-Pierre Lhomme) (p. 88)

 La répression s'applique surtout aux jeunes issus des minorités visibles et de quartiers défavorisés. Elle renforce la défiance à l'égard de la police et entretient le sentiment de discrimination – surtout chez ceux contrôlés plusieurs fois par jour. L'exemple le plus probant est celui de la Seine-Saint- Denis : en 2008, le département se classe au 42e rang pour le nombre d'usagers réguliers et au 1er rang pour le nombre d'interpellations. (p. 78)

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

[76]

Citation Michel Henry

par hyperdebat le 09 octobre 2013 à 09:22

La plupart des consommateurs de cannabis ne sont pas des marginaux, pourquoi les transformer en criminels ?

 Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable Denoël, p. 13

[77]

Citation Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 10:25

[La prohibition] contraint les usagers à s'approvisionner au marché noir qui les expose à d'autres drogues et à la criminalité.

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 87

[78]

Citation Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:38

Les milliards d'euros de bénéfices blanchis depuis des années gangrèment l'économie officielle, favorisent la corruption et bouleversent les valeurs. Ils potentialisent la dérive mafieuse des gangs de nos cités, ainsi que les risques de débordements dans la sphère publique. (...) Le contrôle des deals donne souvent lieu à des affrontements et des règlements de compte à l'arme automatique. Cette guerre de territoires a provoqué des dizaines de morts ces dernières années, principalement en région parisienne et à Marseille, sans oublier les séquestrations avec sévices et les disparitions. (...) Le business cannabique attire de nombreux jeunes au détriment de l'école et de l'insertion sociale. Il crée une tension palpable qui exacerbe toutes les relations humaines et favorise la violence et la peur. Les nuisances du trafic provoquent chez les habitants des quartiers les plus touchés une volonté de distinction, afin de ne pas être assimilés à ces gangs. (...) La tentation de l'autodéfense, de s'armer à l'américaine, se fait plus grande. D'autres penchent plutôt pour les patrouilles de vigilants ou les milices de défense, comme en Italie ou en Hongrie. Certains proposent des sociétés de sécurité avec gardes armées comme en Afrique du Sud, ou l'intervention d'une armée d'occupation des quartiers. La dérégulation sociale entraînée par la prohibition du cannabis nourrit les tentations extrémistes. Le principal dommage social du cannabis devient la violence liée à sa prohibition et à son marché clandestin.

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 79

[79]

Citation de Stéphane Gatignon

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:39

Il est inacceptable pour le maire d'une commune de 51 000 habitants de laisser s'installer cette société de la peur, qui place des populations affaiblies socialement et économiquement sous l'emprise de bandes armées.

[80]

Citations de Line Beauchesne

par hyperdebat le 24 avril 2014 à 11:22

Les lois prohibitives ont fait du commerce illicite de drogues un marché florissant à l'échelle internationale. En effet, la façon d'opérer de ces vendeurs répond aux mêmes besoins que n'importe quel marché licite : repérer une clientèle potentielle, s'assurer de sa régularité, créer de nouvelles clientèles, etc. Toutefois, le commerce, la concentration et la qualité des produits n'étant pas réglementés, tous les coups sont permis pour accroître ce marché, que ce soit la vente de drogues aux enfants ou la mise sur le marché de produits extrêmement toxiques. L'objectif de certains vendeurs est de créer un acheteur à vie du produit en stimulant des modes de consommation qui peuvent créer plus facilement de la dépendance que d'autres modes de consommation plus sécuritaires. Egalement, on fait varier les produits dans le temps pour conserver l'intérêt de la clientèle en créant des modes, en lançant régulièrement sur le marché de nouveaux produits (...). On essaie aussi d'atteindre la clientèle la plus variée possible en ayant des drogues couvrant une large gamme de prix (...). On cherche de la même manière à étendre géographiquement le marché en faisant du dumping de drogues dans certaines régions jusque là peu atteintes pour attirer de nouvelles clientèles. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette situation. Le marché des drogues illicites est un marché très rentable qui couvre la planète. Cela vaut la peine pour les vendeurs d'utiliser les meilleures techniques possibles de distribution et de promotion de leurs produits.

Line Beauchesne
Les drogues. Les coûts cachés de la prohibition. Lanctôt

[81]

Citations Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:44

L'ONG Human rights watch considère ainsi que la pénalisation de l'usage de stupéfiants constitue « une atteinte aux droits humains fondamentaux » et demande la dépénalisation de la consommation de toutes les drogues. (p. 90) La prohibition apparaît comme au service d'un contrôle social. (p. 78) Ces évolutions sociétales s'inscrivent dans un mouvement de redéfinition de ce qui relève de la sphère privée et des préférences personnelles face à ce qui regarde la sphère publique. Ces évolutions concernent les croyances religieuses, les préférences sexuelles et bien d'autres choix de vie. On se souviendra que le divorce fut impossible puis encadré, ou que l'homosexualité fut un crime ; l'avortement était également un crime passible des assises. (p. 91) [Alain Rigaud](http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/) Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

(81.1)

Re: Citations Alain Rigaud

par Jean-Luc FERRY le 13 février 2014 à 13:52

Est-on libre de prendre des drogues / Les drogues rendent-elles libre ?? Cette notion de liberté individuelle dans l'usage de produits psychoactifs est sans doute assez complexe.

[82]

Citation du Rapport d'information sur les toxicomanies

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:52

Le rapport de 1994 sur les toxicomanies adopté par le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé affirmait : « Le simple usage d'un produit dangereux ne devrait être réprimé que lorsqu'il est public, ou lorsque la preuve est apportée (en toute régularité de procédure) qu'il a une influence néfaste sur l'entourage, notamment familial. » [Assemblée nationale](http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3612-ti.asp#P1085_352797), p. 130

[83]

Citation de Jean-Michel Costes

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:56

C'est le seul domaine dans lequel un individu est passible d'une peine d'emprisonnement pour un dommage qu'il se fait à lui-même. Peut-on en effet imaginer sur le plan éthique de prévenir et d'agir sur le suicide en mettant en prison ceux qui en commettent des tentatives ?

[84]

Citation de Frédéric Beigbeder

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:57

Quand on commence à arrêter les citoyens pour leur bien, où est la limite ? (...) Le bien est toujours l'excuse du totalitarisme.

 Préface du livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable Denoël, p. 9

[85]

Citation Jean Costentin

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 09:59

Les drogues n'appartiennent pas au domaine de la liberté. Elles engendrent dépendance, addiction, assuétude, esclavage – autant d'expressions synonymes.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 115

(85.1)

Re: Citation Jean Costentin

par Jean-Luc FERRY le 28 janvier 2014 à 13:50

La question du choix et de sa capacité à rester libre face au risque de dépendance se pose bien sûr. Est-on libre de prendre des drogues / les drogues rendent-elles libre ? Il n'y a pas de réponse unique à ces questions...

[86]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 10:28

Ce qui est prohibé ici est autorisé là, et il en va de même d'une époque à une autre dans une même civilisation. L'usage privé de stupéfiants était toléré avant la loi de 1970 et pourrait ainsi tout aussi bien l'être à nouveau...

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 78

(86.1)

Re: Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 10:33

Mes contradicteurs avancent que « l'usage privé de stupéfiants était toléré avant la loi de 1970 et pourrait ainsi tout aussi bien l'être à nouveau ». Cette posture ignore le fait que nos jeunes, et même très jeunes, sont de plus en plus concernés par le cannabis, surtout en France, qui est en tête de la consommation au niveau européen. Elle ignore également les connaissances actuelles quant à la toxicité du cannabis et les risques accrus d'addiction engendrés par l'apparition, presque chaque mois, de nouveaux cannabinoïdes. Enfin, elle ignore les transformations sociales qui favorisent la consommation de cannabis, telles que la rupture des cadres familiaux (démission parentale, éloignement entre les enfants et leur famille, diminution de l'autorité parentale, etc.), l'augmentation des ressources à la disposition des jeunes (argent de poche excessif), une culture du plaisir plus prégnante, etc. Elle refuse de voir que cette jeunesse, malmenée par des médias qui l'accaparent autant que l'éducation, est déboussolée.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 112

[87]

Citation d'Alain Rigaud et Laurent Appel

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 10:36

Étendre les effets néfastes de l'usage régulier à tout usage simple, pour mieux affirmer que toute consommation est déjà une toxicomanie, reviendrait à affirmer pour l'alcool que toute consommation est déjà de l'alcoolisme. Frapper les esprits avec la formule « plus tôt l'essayer, c'est plus vite l'adopter » fait oublier que la plupart des expérimentateurs de cannabis l'abandonne ou le cantonne à des usages exceptionnels.

 Alain Rigaud, Laurent Appel
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 117

[88]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 10:38

L'argument de la dangerosité devrait logiquement conduire à prohiber et pénaliser l'usage du tabac et de l'alcool avant celui du cannabis. <http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/> Alain Rigaud Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 94

(88.1)

Re: Citation d'Alain Rigaud

par Arnaud le 19 octobre 2013 à 17:11

Et pénaliser ceux qui polluent l'atmosphère pour un bilan français de 200 000 décès par an, c'est pour quand ?

[89]

Citation d'Eric de Montgolfier

par hyperdebat le 10 octobre 2013 à 10:40

Pour le tabac et l'alcool, il peut être admis que le danger naît de l'abus, ce qui ne semble pas le cas des stupéfiants. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable Denoël, p. 219

[90]

Citation de Daniel Vaillant

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:38

La loi de 1970 a été fabriquée par rapport à des sujets qui restaient marginaux dans la société. Mais il y a eu, depuis, une massification énorme de la consommation. La montée en puissance du cannabis, l'arrivée de l'héroïne, de la cocaïne, du crack. Daniel Vaillant dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable Denoël, p. 171

[91]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:40

La mesure d'injonction thérapeutique s'avère inadaptée aux usagers de cannabis, en majorité non problématiques. Elle indique combien c'est plus largement au phénomène des addictions, quel que soit le produit support, qu'il convient de s'attaquer dans une approche plus cohérente. <http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/> Alain Rigaud Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 83

[92]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:41

En 1970, le législateur, constatant l'extension de la consommation de cannabis, a conçu une législation visant à l'entraver. Jean Costentin <http://www.muscadier.fr/auteurs/jean-costentin/> Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 32

[93]

Citation de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:45

L'usage et la détention représentent en France l'essentiel du contentieux des stupéfiants (86%, contre 66% dans l'UE) selon une tendance accrue, à rebours de l'évolution européenne, où les sanctions réprimant la détention de drogues pour usage personnel diminuent (+ 3,1 % en France contre - 7,2 % dans l'UE) Cité par Ivana Obradovic Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 18

[94]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:47

On est à nouveau partis sur une politique de tolérance zéro, dont tout le monde sait pourtant qu'elle est illusoire. Si les interpellations d'usagers de cannabis continuent à progresser, c'est surtout parce qu'elles sont très rentables sur le plan statistique. Mais tout le monde sait très bien que cela ne permet presque jamais de mettre à jour une affaire de trafic. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 227

[95]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:51

Au-delà de son obsolescence, la loi de 1970 n'est plus comprise par les usagers de cannabis. Conscients que sa dangerosité est différente de celle des autres drogues, et que son usage régulier est néfaste, ils savent également qu'il est possible d'en faire un usage épisodique à des fins récréatives, comme beaucoup d'autres Français en font de l'alcool.

 [Alain Rigaud](http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/)
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 87

[96]

Citation d'Etienne Apaire

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:53

L'incarcération me paraît un peu loin de l'objectif qu'on cherche à atteindre (...) Je souhaite que quand l'usage intervient, il soit sanctionné de manière intelligente.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 209

[97]

Citation d'Amine Benyamina

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:54

Si la loi de 1970 était appliquée, il faudrait 100 prisons de plus. En Espagne ou aux Pays-Bas, la loi est plus souple, mais appliquée. Cela me semble davantage efficace.

[98]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:55

L'interdit pénal n'est donc plus systématiquement respecté, et ne peut plus l'être tant le recours à l'emprisonnement apparaît aujourd'hui comme totalement disproportionné, inapproprié et stigmatisant.

 [Alain Rigaud](http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/)
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 82

[99]

Citation d'Emmanuel Roux

par hyperdebat le 11 février 2014 à 12:14

Aujourd'hui, l'usage est un délit mais il n'est, en réalité, pas sanctionné parce que c'est trop lourd.

 Emmanuel Roux, président du syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN).
 [Libération - 5/02/2014](http://www.liberation.fr/societe/2014/02/05/cannabis-un-requisitoire-contre-la-loi_978254)

[100]

Citation du rapport Henrion

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 09:57

Conserver une sanction pénale qui n'est pratiquement plus appliquée devient dérisoire et déconsidère la justice aux yeux des adolescents. Certains n'ont d'ailleurs plus conscience de violer un interdit tant le phénomène leur paraît banal.

 [Assemblée nationale](http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3612-ti.asp#P1085_352797), p. 131

(100.1)

Re: Citation du rapport Henrion

par Arnaud le 19 octobre 2013 à 17:13

120 000 infractions à la Législation Stupéfiant en 2012, 3000 taulards par an pour consommation, c'est vrai que la Loi de 70 n'est pratiquement plus appliquée ?

[101]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:04

On ne peut arguer de l'échec d'une législation qui a été insuffisamment appliquée pour la faire disparaître. Il faut d'abord s'appliquer à la faire appliquer. <http://www.muscadier.fr/auteurs/jean-costentin/>Jean Costentin

Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis ? Odile Jacob, p. 224

(101.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par Jean-Luc FERRY le 28 janvier 2014 à 13:55

Mettre les usagers de drogues en prison ! C'est la position officielle du CNPERT ?

[102]

Citation de l'article du Monde

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:05

Depuis dix ans, l'arsenal répressif s'est clairement développé, explique M.Bergeron, qui évoque «une tendance à la repénalisation ». « La toxicomanie n'a pas échappé à la volonté de tolérance zéro qui traverse toute la société, et qui se traduit par une pénalisation accrue », remarque de son côté Nicole Maestracci, magistrate et présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) de 1998 à 2002.

[103]

Citation de Nicole Maestracci

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:09

On a comparé des populations de jeunes en établissements scolaires ZEP et non ZEP. Les jeunes en ZEP consomment plutôt moins de cannabis, de tabac et d'alcool. Néanmoins, on ne voit devant les tribunaux, que des jeunes défavorisés. Donc il y a un biais qui est forcément mal ressenti. Je ne dis pas que la police ne cherche à interpellier que des jeunes défavorisés. Simplement, elle est là où sont ces jeunes, qui sont dehors et qui « tiennent les murs », alors que les jeunes plus favorisés consomment à l'abri des regards, souvent dans les appartements de leurs parents.

Dans le livre de Michel Henry

Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 228

[104]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:07

Les poursuites pour usage illicite varient d'une juridiction à l'autre. Des écarts géographiques importants s'observent en fonction de l'acuité locale du problème, de la motivation et des moyens du parquet. Les options alternatives à la répression sont envisagées en fonction du type de produit en cause, du niveau de consommation et du profil de l'utilisateur (antécédents judiciaires ou non) selon des critères variables d'un parquet à l'autre. (...) En outre, une autre voie répressive émerge ces dernières années pour tenter d'endiguer ce phénomène de masse : il s'agit de punir le consommateur par une amende douanière payable immédiatement. Faut de pouvoir atteindre les organisateurs du trafic, l'idée est de déstabiliser ceux-ci en tarissant le flux de consommateurs. Cette mesure n'est toutefois appliquée pour le moment que dans certaines régions (notamment en Île-de-France et dans les Bouches-du-Rhône).

<http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/>Alain Rigaud

Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 83

[105]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:11

Il n'existe aucune recherche évaluation interdisciplinaire sur la pertinence des dispositifs judiciaires ou sanitaires mis en place.

<http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/>Alain Rigaud

Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 85

[106]

Panurge

par Yves le 16 janvier 2015 à 19:00

Cela se fait ailleurs. tant mieux car cela permet d'analyser et de profiter de l'expérience des autres mais ce n'est en soi aucunement une raison pour faire de même. D'ailleurs, l'argument peut se retourner car il y a des pays où

ce n'est pas légalisé donc c'est un argument pour ne pas légaliser !

[107]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:30

La dépénalisation est progressivement mise en oeuvre en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Mexique.

<http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/> Alain Rigaud Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 86

[108]

Citation de Michel Henry

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:31

Au Portugal, depuis 2001, l'usage, la détention et l'acquisition de tout stupéfiant sont dépénalisés, et c'est un succès, selon un rapport du Cato Institute de Washington : l'usage n'a pas augmenté, et les pathologies ont diminué. Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 53

[109]

Citation de l'article du Monde

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:32

Dans l'Etat de Washington, les habitants âgés de plus de 21 ans ont le droit de consommer du cannabis sous toutes ses formes. La légalisation, approuvée par référendum le 6 novembre par 55% des électeurs, est entrée en vigueur un mois plus tard. D'ici à la fin de 2013, le cannabis sera en vente libre dans des boutiques spécialisées, sous le contrôle de l'administration déjà chargée d'encadrer le commerce de l'alcool. Et bien sûr, il sera fortement taxé...

[110]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 08 novembre 2013 à 15:13

On se souviendra que le divorce fut impossible puis encadré, ou que l'homosexualité fut un crime ; l'avortement était également un crime passible des assises, et sa déjudiciarisation n'a pas eu d'effet de recrudescence, mais a permis une approche sanitaire qui a réduit les dommages liés à la clandestinité et permis un accompagnement des femmes en difficulté. <http://www.muscadier.fr/auteurs/alain-rigaud/> Alain Rigaud Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 91

[111]

Citation de Pierre Kopp

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:33

L'Etat continue de dépenser autour de 300 millions d'euros par an pour interpellier environ 80000 personnes, sans que cela ait un effet radical sur la consommation (...) Si le cannabis était taxé comme le tabac, il rapporterait plus de 1 Md € à l'Etat.

(111.1)

Re: Citation de Pierre Kopp

par Jean-Luc FERRY le 28 janvier 2014 à 12:32

Le Portugal met 2 fois plus de moyen dans la prévention, la RDR et l'accompagnement des usagers problématiques que la France, pour 6 fois moins d'habitant.... CQFD. Les propos de M. Costentin sont souvent "limites" en direction des acteurs de prévention et notamment de la réduction des risques.

[112]

Citation d'Alain Labrouste

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:34

La légalisation permettrait d'engranger de l'argent et d'en économiser. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 19

[113]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:39

Les économies réalisées devraient [alors] être réinvesties dans la lutte contre les autres drogues.

 Jean Costentin
 Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis ? Odile Jacob, p. 24

[114]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:36

Le tabac coûte davantage au budget de la nation qu'il ne rapporte.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 114

[115]

Citation de Fed Bladou

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:40

La décriminalisation viderait un peu les prisons - je rappelle que dans les prisons françaises, 9000 personnes sont enfermées pour détention ou usage de cannabis - et diminuerait la délinquance.

 metronews

[116]

Citation d'Alain Rigaud

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:44

Dépénaliser soulagerait le travail de la police et de la justice, et permettrait de redéployer des moyens vers des réponses éducatives fortes, adaptées, et surtout plus cohérentes entre l'ensemble des substances psychoactives (tabac et alcool compris) et leurs usages.

 Alain Rigaud
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 87

[117]

Citation de Francis Caballero

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:45

La légalisation du cannabis assécherait le marché des dealers comme à Chicago en 1933.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 15

[118]

Citation de Claude Guéant

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:48

Un assouplissement de la législation relative au cannabis génèrera des stratégies d'adaptation de la part des trafiquants: diffusion de cannabis génétiquement modifié et fortement dosé, report vers la cocaïne, l'héroïne ou les drogues de synthèse...Pourquoi le trafic de cigarettes, marchandise universellement légale, constitue une ressource majeure et en forte croissance de la criminalité organisée internationale ?

[119]

Citation d'Etienne Ataire

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 10:58

L'idée de la légalisation doit se poser pour tous les produits, y compris les plus dangereux. Si elle s'applique à un produit type cannabis, les trafiquants essayeront de développer d'autres produits, type héroïne, cocaïne, drogues de synthèse. Accepter la légalisation de tous les marchés, je crains que ce soit quelque-chose de difficile en termes de respect d'un certain ordre public sanitaire. Il est très difficile de répondre à la demande quand l'addiction peut s'installer très rapidement.

 Dans le livre de Michel Henry
 Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 206

[120]

Citation d'Etienne Ataire

par hyperdebat le 27 avril 2014 à 08:42

Un état ne pourra jamais distribuer toutes les drogues, il y aura toujours un marché prohibé, le marché destiné aux mineurs. Dans le livre de Michel Henry Drogues : Pourquoi la légalisation est inévitable, Denoël, p. 206

[121]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 27 avril 2014 à 15:21

Que l'on ne nous dise pas non plus qu'un prix élevé serait un élément dissuasif. La contrebande de tabac constitue un contournement énorme de cette disposition. Il serait encore plus difficile d'empêcher l'entrée d'un cannabis devenu licite sur le territoire national que celle du cannabis actuellement interdit. (p. 41)

 Renoncer à la guerre aux trafiquants, aux dealers, aux cannabiculteurs in situ, (cannabis social clubs) accroîtrait l'offre, diminuerait le prix et donc ferait exploser la consommation. (p. 114)

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier

[122]

Citation de l'article de Lien social

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 11:00

L'idée fait son chemin dans les pays occidentaux : ainsi, le Canada et treize états des États-Unis l'autorisent ; son usage est toléré aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Autriche, en Islande, en Belgique, au Danemark, ou encore en République tchèque. En France actuellement, seules des autorisations temporaires d'utilisation (ATU) délivrées par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) permettent à quelques rares patients de pouvoir disposer de produits issus du cannabis.

 Lien social

(122.1)

canabis et soin médical

par kamo le 04 février 2016 à 12:34

Le cannabis est par exemple utilisé pour réduire les spasmes dans le cas de sclérose en plaque.

[123]

Citation de Jean Costentin

par hyperdebat le 11 octobre 2013 à 11:02

Déguiser le cannabis en un médicament procède de la stratégie du cheval de Troie, pour le faire entrer dans la cité sous les acclamations. Pourquoi le THC n'est-il pas un médicament ? Il n'a donc aucun caractère irremplaçable. Quant aux risques associés au THC, ils sont multiples.

 Jean Costentin
 Faut-il dépénaliser le cannabis ? Le Muscadier, p. 64

(123.1)

Re: Citation de Jean Costentin

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:41

Alors à ce moment là, il faudrait pénaliser l'usage de tous les médicaments psychoactifs ? 8 millions de nos concitoyens dépendant des benzodiazépines ? Comme tous médicaments il convient de les utiliser dans un protocole médical, sans abus.

(123.2)

Re: Citation de Jean Costentin

par FERRY Jean-Luc Chargé de Prévention le 24 janvier 2014 à 11:44

Demandez M. Costentin à des personnes en traitement du VHC et qui utilisent le cannabis pour se soulager, quels en sont les bienfaits. Mais peut-être préférés vous les mettre sous benzos ?